

Le rôle des partis politiques en démocratie : Perspectives théoriques et pratiques

Salim KECIR

Département de Science Politique

Université de Paris 13 - France

kecir_salim@hotmail.com

Résumé :

Le phénomène des partis politiques est associé au phénomène de la démocratie. D'un point de vue théorique (1^e partie), les partis politiques sont considérés comme des intermédiaires entre les citoyens et le pouvoir politique. Cependant, d'un point de vue pratique (2^e partie), le rôle des partis politiques est considérablement réduit par des facteurs internes liés à l'organisation interne du parti et des facteurs externes liés aux groupes de pression.

Mots-clés : partis politiques, démocratie, représentation populaire, pouvoir politique.

Abstract :

The phenomenon of political parties is associated with the phenomenon of democracy. From a theoretical point of view (Part 1), political parties are seen as intermediaries between citizens and political power. However, from a practical point of view (Part 2), the role of political parties is considerably reduced by internal factors related to the internal organization of the party and the external factors linked to the lobbies.

Keywords: political parties, democracy, popular representation, political power.

الملخص:

إن ظاهرة الأحزاب السياسية مقترنة بظاهرة الديمقراطية. من منظور نظري (الجزء الأول) يمكن اعتبار الأحزاب السياسية كتشكيلات تمثيلية تعمل على إضفاء الشرعية بإعتبارها كوسطاء ما بين المواطنين والسلطة السياسية. غير أنه ومن منظور عملي (الجزء الثاني)، فدور الأحزاب السياسية في " اللعبة الديمقراطية " يتقلص بشكل كبير بفعل عوامل داخلية متعلقة بالتنظيم الداخلي للحزب السياسي وعوامل خارجية متعلقة بجماعات الضغط الإعلامية والمالية التي تمارس نفوذًا كبيرًا على توجهات الأحزاب السياسية.

الكلمات المفتاحية: الأحزاب السياسية، الديمقراطية، التمثيل الشعبي، السلطة السياسية.

Introduction

Partie 1^{ère} : Perspective théorique du rôle des partis politiques en démocratie

§1- Les partis politiques comme structures de représentation et de légitimation dans la démocratie

§2- Les partis politiques comme instance d'organisation et de fonctionnement dans la démocratie

Partie 2^{ème} : Perspective pratique du rôle des partis politiques en démocratie

§1- Facteurs endogènes limitant le rôle des partis politiques en démocratie

§2- Facteurs exogènes limitant le rôle des partis politiques en démocratie

Conclusion

Introduction

L'apparition du phénomène partisan est étroitement liée au développement politique de l'Europe. L'histoire politique en Europe témoigne du lien qui unit les partis politiques et la démocratie. En effet, ils sont nés à la faveur l'un de l'autre.

Les premiers partis politiques sont apparus avec le régime représentatif au XVIII^e siècle. C'est bien à la fin du XVIII^{ème} siècle, avec l'invention des premières règles institutionnelles et des premières techniques parlementaires, que commencent à se structurer en Grande-Bretagne les formes modernes de partis.

Ils se sont développés au rythme de la croissance du droit du suffrage. Avec l'élargissement du droit du suffrage, ils ont pris la forme qu'on leur connaît actuellement. Les partis politiques ont, tout de même, suscités une méfiance car ils ont été considérés comme incompatibles avec la forme directe de la démocratie qui refuse toute médiation entre le peuple et le pouvoir politique. Avec l'enracinement progressif des régimes représentatifs, les partis se sont en effet imposés comme les vecteurs par excellence de la représentation politique et font l'objet d'une institutionnalisation de plus en plus poussée(1).

Cependant, l'idée de la constitution de partis politiques a pris toute sa place étant donné qu'ils sont à même de représenter les différents groupes constitutifs de la société dans toutes ses composantes ce qui paraît essentiel dans le cadre d'une société démocratique. L'idée du libéralisme politique a aussi été considérée comme un principe pour le respect de l'idéal démocratique.

Ainsi, les partis politiques apparaissent fondamentalement, dans le cadre des démocraties représentatives, comme le lieu où s'opère la médiation politique. Ils sont les lieux de l'expression des pensées politiques des différents citoyens. Leurs rôles classiques consistent dans la formation de l'opinion, la sélection des candidats et l'encadrement des élus.

Le parti politique peut être défini comme une organisation regroupant des citoyens autour d'un projet de société. Les systèmes de partis résultent ordinairement de la combinaison de multiples facteurs, notamment la structure et l'intensité des clivages, l'importance des fractures historiques (révolutions, guerres civiles ou religieuses),

l'incidence des évènements internationaux, la nature du régime, le type de système électoral ... (2).

En dehors des partis de l'exercice du pouvoir, il existe des partis *hors des pôles* (3). Ce sont les partis mis à l'écart de l'exercice du pouvoir soit parce qu'ils refusent de s'ouvrir à des organisations démocratiques comme c'est le cas pour les partis extrémistes, soit parce qu'il s'agit d'organisations révolutionnaires incapables de proposer un projet de gouvernance étatique viable ou parce que ces partis prétendent incarner des projets nouveaux qui ne parviennent pas à se placer sur l'échiquier politique.

Les formes d'organisation des partis politiques n'ont de cesse d'évoluer. Elles sont très différentes d'un pays à l'autre en fonction de trajectoires historiques particulières.

On tentera, à travers cette étude, d'analyser les rôles que jouent les partis politiques dans le cadre d'une démocratie. Notre angle d'étude se concentrera sur les perspectives théorique et institutionnelle du rôle des partis politiques en démocratie (**partie 1^{ère}**) et les perspectives pratiques et réelles de ce rôle (**partie 2^{ème}**).

L'intérêt de notre étude réside dans la recherche de la corrélation qui peut exister entre les partis politiques et la démocratie à travers l'étude des rôles institutionnels et pratiques des partis politiques.

Partie 1^{ère} : Perspective théorique du rôle des partis politiques en démocratie

Les partis politiques sont des structures de représentation des aspirations des citoyens. Ils sont à cet effet des structures d'organisation de la démocratie indirecte et un instrument de présentation et de légitimation du pouvoir politique (§1). Il s'agit là du principal rôle qui incombe aux partis et formations politiques.

Ce rôle paraît important dans la mesure où les partis politiques constituent des médiateurs entre les citoyens et le pouvoir politique. Il appartient au parti au pouvoir de réaliser le projet politique qui a obtenu la majorité des suffrages des citoyens. Les partis d'opposition sont, eux, tenus de contrôler l'action du gouvernement. Le parlement

qui est l'émanation du suffrage universel, est composé des élus du peuple issus, dans leur grande majorité, des partis politiques. Le parlement vote les lois qui sont, en principe, l'expression de la « volonté générale ». Ainsi, c'est cet exercice du pouvoir qui assoit le caractère démocratique du régime politique de l'Etat. En effet, les dirigeants politiques sont l'émanation du peuple. La célèbre formule ; la démocratie est « le gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple »(4) trouve ainsi toute sa signification. En effet, le « Gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple », détermine un régime politique dans lequel la souveraineté appartient au peuple qui l'exerce, idéalement, lui-même, ou par la voie de représentants désignés au terme d'élections libres qui mettent en compétition des candidats et des partis proposant des projets de société différents.

Ainsi, les partis politiques constituent des instances de médiation du pouvoir politique. Ils maintiennent un lien entre les mandants et les mandés, c'est-à-dire entre les citoyens et le pouvoir politique. De par le projet politique que chaque parti porte et étant des émanations de groupes idéologiques, sociaux, économique ...etc., les partis politiques concourent, à travers des élections, à gouverner afin de représenter le peuple et, par conséquent, mettre en œuvre le projet de société qu'ils défendent. Ainsi, l'essence même de la démocratie est réalisée à travers le gouvernement par le peuple et ce par le biais de ses représentants.

Les partis politiques, organisations stables mobilisant des soutiens en vue d'une participation directe à l'exercice du pouvoir politique (5) sont structurés pour déterminer l'ensemble du régime politique par les mécanismes de la représentation et de la participation. Ces deux mécanismes permettent de mesurer en quoi les partis politiques sont nécessaires à la démocratie. A cet effet, les partis politiques sont une des instances d'organisation et de fonctionnement de la démocratie (§2).

§1- Les partis politiques comme structures de représentation et de légitimation dans la démocratie

Les partis politiques sont les principaux agents de la démocratie représentative. Ils sont ainsi essentiels pour le gouvernement représentatif. À la différence de la démocratie directe où chaque citoyen représente soi-même à l' « Assemblée », les partis politiques, par le biais de leur élus, représentent les citoyens non pas à titre individuel mais à titre collectif c'est-à-dire en tant que représentants du *demos* indivisible. L'assemblée n'est pas une liste de délégués individuels, mais un corps collectif de représentants, c'est-à-dire des individus pris dans des séparations/alliances idéologiques qui participent ensemble à la prise de décisions publiques (6).

Par ailleurs, et comme le soulignait Thomas PAINE (7), la démocratie représentative surpasse la démocratie directe dans la mesure où dans la démocratie directe, chaque citoyen est là pour lui-même et qu'il est difficile de créer un lien entre les individus et les institutions, tandis que dans un gouvernement représentatif, les institutions représentatives sont toujours connectées au peuple de façon médiée.

Les partis politiques contribuent à l'élaboration de la politique nationale. En effet, ils votent les lois et adoptent la politique générale du gouvernement. D'ailleurs, certains pays, comme l'Italie, attribuent aux partis politiques une fonction essentielle puisqu'ils contribuent à la « détermination de la politique nationale ». D'autres, par contre, comme l'Allemagne, consacrent un rôle important aux partis politiques puisqu'ils « Coopèrent à la formation de la volonté politique du peuple ».

Et les partis politiques en tant que partenaire incontournables dans le processus d'instauration de la démocratie et comme représentant du peuple, peuvent aussi contrôler et influencer les actions du pouvoir exécutif à travers les débats politiques à l'Assemblée ou dans les médias. Ils peuvent même sanctionner le gouvernement par des motions de censure (8). Ainsi, les partis et l'intérêt général sont liés

de manière intéressante dans l'assemblée représentative et peuvent exercer un certain contrôle (informel) afin de rendre possible un mandat politique (9).

Comme le soulignait Nadia URBINATI, « La représentation dénote à la fois un pouvoir positif et actualisant et un pouvoir négatif, de contrôle. Elle assure que les citoyens peuvent compter sur un point d'appui à la fois pour faire avancer leurs revendications et résister aux tendances du pouvoir en place. En tant qu'institution remplissant une fonction législative, la représentation en démocratie moderne est intrinsèquement corrélée avec la voix (*voice*) comme moyen d'exercer le pouvoir et de le contrôler (la voix des citoyens et de leurs représentants élus) (10).

Les partis politiques sont les représentants des peuples ainsi que les intermédiaires entre le peuple et le pouvoir, les individus et la scène politique. Ainsi, les partis politiques, dans leur fonction de représentativité, doivent pousser les gouvernants à conduire les réformes appropriées et assurer les conditions de l'instauration effective d'un Etat de droit.

Les partis politiques sollicitent les voix des électeurs pour exercer en leur nom et à leur place le pouvoir politique. Ils sont une des formes de l'incarnation de la souveraineté populaire. Il est vrai, à ce propos, que la thèse rousseauiste(11) considère que la l'intransmissibilité de la souveraineté, qui réside dans le peuple, est inaliénable, intransmissible et irreprésentable.

La démocratie représentative obéit à des règles et à des garanties de l'existence de partis en concurrence, au choix parmi différents programmes, aux débats ouverts entre les partis, au suffrage universel, secret et transparent, à l'existence, entre autres, des libertés d'expression, de manifestation et de réunion. Elle n'est surtout valable que si elle n'est pas un consentement passif au pouvoir (12).

La représentation apparaît être une nécessité dans la démocratie représentative(13). Les partis politiques qui manifestent clairement une volonté d'exercer le pouvoir, étayée par un projet politique,

agissent « au nom du peuple ». Cependant, les représentants sont des délibérateurs politiques qui, au contraire des juges, ne sont ni impartiaux ni obligés d'écouter toutes les parties. En effet, ils peuvent choisir d'ignorer les «voix» des autres à l'assemblée, même si cela peut entraîner une désapprobation morale (14). Ils ne sont donc pas à confondre avec les groupes d'intérêt, comme les associations et les syndicats qui interviennent dans le champ politique pour influencer les politiques qui seront adoptées et non pas pour conquérir le pouvoir. Toutefois, il est à signaler que décrire la démocratie représentative moderne uniquement comme un système dans lequel le peuple est « souverain » et comportant seulement des éléments démocratiques n'est pas totalement juste dans la mesure où la nature du système est mixte étant donné que des éléments non démocratiques s'ajoutent dans cette démocratie représentative comme les cours constitutionnelles qui exercent un contrôle de la constitutionnalité des lois et les agences dites « indépendances » (15) qui florissaient dans les champs administratifs et économiques (16).

§2- Les partis politiques comme instance d'organisation et de fonctionnement de la démocratie

Le développement des partis politiques est concomitant au développement du suffrage universel, des processus électoraux et de la démocratie. En effet, c'est avec l'instauration du suffrage universel que des organisations partisans se sont constituées. Et comme le fait remarquer Max WEBER, « *les partis politiques sont les enfants de la démocratie, du suffrage universel, de la nécessité de recruter et d'organiser les masses* » (17). Ainsi, l'ampleur de l'électorat à mobiliser, due à l'extension du suffrage, la nationalisation des enjeux politiques et à la démocratisation du personnel politique, a eu pour conséquence la nécessité, pour les prétendants à la conquête du pouvoir politique, de structures partisans.

Les partis politiques jouent dans le système politique (18) démocratique les rôles d'organisation et de fonctionnement de la

démocratie représentative. À travers ces deux rôles, ils assurent la participation des citoyens à la prise de décision et au gouvernement. Ainsi, les partis politiques sont au cœur du fonctionnement démocratique.

En effet, à travers la compétition pour le pouvoir politique, les organisations partisans stimulent et encadrent la participation des citoyens à l'exercice indirect du pouvoir politique. Les partis politiques « mobilisent des soutiens en vue de participer directement à l'exercice du pouvoir politique au niveau central et/ou local » (19).

Les partis politiques organisent des soutiens à la faveur des candidats aux élections et travaillent à fidéliser leurs électors. Pour faire triompher leurs visions, les partis politiques cherchent des soutiens parmi les citoyens sous formes d'adhésion au programme de l'organisation partisane ou en accordant son vote pour le parti au cours des rendez-vous électoraux.

Les partis politiques mobilisent ainsi les citoyens pour gagner leur vote et participent également à la formation et au recrutement du personnel politique. Ces derniers sont, en effet, incapables de mener, de manière individuelle, une campagne électorale, sauf pour les élections locales, sans l'appui d'un parti politique.

Ainsi, les fonctions des partis politiques consistent dans la politisation des enjeux sociaux, économiques, voire culturels de la société ainsi que la sélection des gouvernants. La politisation de ces enjeux permet de convertir les citoyens aux questions politiques et civiques (20) ce qui suscitera un intérêt civique chez les citoyens sur ces questions et, par conséquent, un engagement politique. De ce fait, ce rôle est primordial, en démocratie, car les partis politiques servent de point de repère pour l'orientation politique des citoyens. Ainsi, à travers les discours et programmes des différents partis politiques existant, les citoyens peuvent prendre position à l'égard des diverses questions posées sur la scène politique nationale. Il s'agit d'une fonction d'identification que les partis politiques exercent.

D'autre part, les partis politiques, dans le cadre de la démocratie représentative, sélectionnent les élites politiques chargées de gouverner. Cette sélection peut être une désignation centralisée par les dirigeants du parti ou bien un vote des militants du parti (21). Ils permettent aussi d'appuyer les candidats durant les échéances électorales. Cet appui prend la forme d'un soutien humain ou militant

et financier ou matériel. Ainsi, ils jouent le rôle de mobilisation pour mettre en œuvre tous les moyens nécessaires afin de rallier les votes des électeurs aux candidats du parti. Les candidats ne peuvent mener une campagne électorale sans l'appui d'un parti politique, sauf peut-être pour les élections locales. Cette fonction de mobilisation est très importante dans le cadre du régime représentatif car la légitimité politique découle de la capacité d'assurer une participation significative des citoyens aux rendez-vous électoraux.

Cependant, cette fonction de mobilisation aux élections est précédée d'une autre fonction primordiale dans le processus démocratique, à savoir l'élaboration du programme politique du parti. Ce programme politique est l'indicateur des choix adoptés par le parti concernant les enjeux que représente toute élection. Il comporte aussi les valeurs qui structurent le projet que le parti propose et projette à mettre en œuvre une fois qu'il est élu. Il s'agit de la fonction programmatique que le parti politique assume. Elle consiste à défendre un programme et des valeurs. Elle apparaît à travers les enjeux sur lesquels le parti politique met l'accent au cours des échéances électorales.

Une fois que les candidats soient élus, les partis politiques, notamment ceux de l'opposition, assurent le contrôle sur leurs actions et sur les politiques adoptées.

Ainsi, il apparaît que les partis politiques sont indispensables dans le fonctionnement démocratique. En effet, à travers les fonctions de politisation, d'organisation, de sensibilisation, les partis politiques sont les relais de la démocratie représentative. On ne peut, ainsi, faire l'économie des partis politiques dans le régime démocratique. D'ailleurs, bien que ces derniers connaissent une crise de confiance auprès des populations, ils demeurent centraux dans le fonctionnement de la démocratie.

Partie 2^{ème} : Perspective pratique du rôle des partis politiques en démocratie

Après avoir étudié et analysé les rôles théorique et institutionnel joués par les partis politiques en démocratie, nous allons voir dans cette deuxième partie, l'aspect pratique de la contribution des partis et formations politiques à la démocratie.

Nous allons tenter, au cours de cette partie, de répondre aux questions suivantes :

Les partis politiques sont-ils réellement des vecteurs de la démocratie ?

Est-ce qu'ils concourent réellement à faire respecter le modèle théorique étudié dans la première partie de cette étude ?

En fait, le modèle théorique du rôle pratique des partis politiques en démocratie est perverti par des facteurs internes aux partis et d'autres facteurs qui leurs sont externes. Ces facteurs, internes (§1) et externes (§2), minimisent le rôle des partis politiques en démocratie à l'heure actuelle notamment avec le phénomène de globalisation et les crises que traverse l'Etat-nation.

En fait, on se rend compte que si le parti politique est démocratique lors de sa création, dans ses statuts constitutifs, dans son application théorique la plus stricte et dans ses fonctions, le parti est confronté à des nombreuses difficultés et dérives qui remettent en cause son essence démocratique. En effet, en pratique le fonctionnement interne du parti et son organisation dément, souvent, le principe démocratique. Certains leaders ou certaines tendances dans le parti peuvent s'accaparer le pouvoir au sein du parti ce qui leur permet d'assurer de se maintenir le plus longtemps à la tête du parti et de centraliser la décision et l'orientation de celui-ci.

D'autre part, des facteurs externes aux partis politiques réduisent considérablement le rôle qu'ils peuvent jouer en pratique en démocratie. Ces facteurs sont liés à l'influence de certains centres sur le fonctionnement et les orientations prises par le parti politique au pouvoir. Il s'agit en effet des influences exercées par les groupes de pression et d'intérêt financiers, économiques et médiatiques sur les hommes politiques au pouvoir généralement issus de partis politiques et élus au suffrage universel.

Ainsi, bien que les partis politiques, soient, en principe, bénéfiques pour la démocratie, ils peuvent aussi apparaître comme un frein voire comme une menace à celle-ci.

§ 1- Facteurs endogènes limitant le rôle des partis politiques en démocratie

Bien que les partis politiques paraissent comme des organisation de socialisation politique de premier plan qui concourent à accéder au pouvoir afin de mettre en œuvre leur projet de société, on est, cependant, en mesure de se demander dans quelle mesure les partis politiques répondent-ils en pratique à l'idéal démocratique et dans quelle mesure influencent-ils le processus démocratique ou bien leur rôle se limite à promouvoir le suffrage et la participer aux élections ?

Bien que les partis politiques soient bénéfiques pour la démocratie, ils peuvent, néanmoins, aussi être considérés comme un frein, voire comme une menace à cette dernière. En effet, les partis politiques sont discrédités aux yeux de l'opinion publique et sont critiqués sur la base de plusieurs considérations qui mettent en cause la corrélation logique entre partis politique et démocratie. Le fonctionnement interne des partis politiques ou plutôt leur dysfonctionnement laisse penser cela.

Les dysfonctionnements des partis politiques engendrent une crise qui se répercute sur le jeu démocratique. Des difficultés de plus en plus importantes se posent aux partis politiques qui font que ces derniers se trouvent incapables d'assumer leur mission en démocratie.

Les questions liées à la centralisation des partis et à leur mode de fonctionnement à « la verticale » et à la prédominance des logiques d'appareils et de leadership, à l'opacité dans son organisation, à la professionnalisation de la vie politique et à sa médiatisation à outrance qui fait des partis politiques de véritables « machines électorales » au détriment des programmes et de l'engagement citoyen. Tout ceci a aggravé le clivage existant entre la société civile et la société politique et a accentué la crise de la démocratie moderne.

En effet, on observe une centralisation au niveau des organisations partisans. Du fait du non renouvellement des leaders et dirigeants au sein des partis politiques, on constate une oligarchie qui s'y installe et y perdure (22). Cela fait place aussi à des agissements clientélistes.

Cette longévité des élites politiques et le problème de l'ambition partisane de ces dernières ébranlent les bases de la démocratie. Aussi, les crises de leadership à l'intérieur des formations politiques qui touchent un nombre important de partis politiques, même au sein des démocraties occidentales, finissent par affaiblir la base militante.

Le problème de l'ambition partisane produit une fracture au sein du parti entre une base militante et la direction du parti qui, au lieu d'être le relais de l'expression populaire, devient un appareil fonctionnant au profit de dirigeants puissants et inamovibles. On observe également de la part du personnel politique une trop forte tendance au carriérisme et une déconnexion de la réalité.

C'est le fonctionnement pyramidal qui contribue à exclure tout renouvellement des élites politiques au sein des partis politiques. Il participe également aux phénomènes de clientélisme, d'opportunisme et de corruption en leur sein (23). Cette propension des partis politiques dans leur mode de fonctionnement vers un mode qui fonctionne « à la verticalité » constitue un frein au fonctionnement démocratique.

Cette centralisation au sein des partis politique et leur fonctionnement à la « verticale » créent une oligarchie de dirigeants soucieux de se maintenir à la tête de l'organisation partisane comme s'il s'agit d'une entreprise privée. D'ailleurs, les partis politiques sont plus généralement perçus comme les vecteurs de l'intérêt privé. En effet, certains théoriciens, parmi lesquels Max WEBER, voient le parti comme une entreprise vouée avant tout aux intérêts des dirigeants, au sein d'une sphère politique conçue comme un marché (24). Cette perception remet en question la vocation démocratique des partis et formations politiques qui, en théorie, concourent vers une cause commune et citoyenne.

La gestion « privatiste » des débats et des orientations du parti sont un excellent aspect du fonctionnement privatisé du parti politique. En effet, bien que les partis politiques, dans les démocraties occidentales, créent des espaces de discussion pour faire participer leurs adhérents et organisent des forums ouverts à la société civile, l'influence des citoyens dans le processus d'élaboration des projets au sein du parti reste négligeable (25).

L'élaboration des propositions politiques reste le domaine des dirigeants et des comités de spécialistes et d'experts et est sous-traitée à une multitude de clubs, de fondations et *think tanks* qui prolifèrent sur les marges des partis (26). De telles pratiques contribuent à renforcer l'idée chez les adhérents des partis politiques que les partis ne constituent plus un lieu de débat et qu'ils ne sont pas à la hauteur de leur mission démocratique.

Par ailleurs, la médiatisation à outrance des hommes politiques a des conséquences sur l'image de la politique au sein des couches populaires qui perçoivent les partis politiques comme de simples instruments de propagande. En effet, la présidentialisation des institutions et la vedettisation du monde politique et médiatique donnent une image des partis réduits à des « écuries » préparant les candidats dans la seule perspective d'une conquête du pouvoir(27).

Aussi, la médiatisation et la vedettisation des leaders politiques a entraîné que « à l'homme du parti semble succéder le parti d'un homme » (28) et que la présentation de la politique, travaillée selon les paramètres du marketing médiatique, est privilégiée au détriment de la substance (des programmes).

§ 2- Facteurs exogènes limitant le rôle des partis politiques en démocratie

Le déficit de légitimité dont souffrent les partis politiques s'explique, pour une grande part, au sein de l'opinion publique par l'absence de propositions concrètes des formations politiques pour résoudre les problèmes socio-économiques de la vie quotidienne des citoyens et surtout par leur impuissance à gouverner car le pouvoir échappe, de fait, aux partis politiques. D'ailleurs, il est souvent véhiculé dans l'opinion publique que les partis politiques ne sont pas, en fait, des forces de changement. Ainsi, l'idée se répand que les partis politiques ne sont plus à la hauteur de leur mission démocratique.

Ces facteurs exogènes qui limitent considérablement le rôle que les partis politiques peuvent jouer dans le cadre d'une démocratie sont au

nombre de deux, à savoir, le poids des médias et celui de l'argent et de la finance, dans un monde globalisé. Ces deux phénomènes fragilisent la démocratie partisane et représentative moderne.

Les médias, considérés comme le quatrième pouvoir au sein de l'Etat, sont un moyen d'expression essentiel au fonctionnement de la démocratie. D'ailleurs, il y a concomitance entre l'avènement du suffrage universel, au XIX^e siècle, et le développement de la presse de masse. Au cours du XX^e siècle, les médias, dans toute leur diversité, ont participé au débat démocratique (29).

Les médias assument l'articulation entre le pouvoir et les citoyens. Ils ont pour rôle la liaison qu'ils entretiennent entre la base et le sommet, les gouvernants et les gouvernés (30). Ils jouent aussi un grand rôle dans la formation de l'opinion publique par le biais de l'importance accordée, dans les débats publics, à certains sujets par rapports à d'autres. Le pluralisme des médias aide au bon fonctionnement de la démocratie.

Cependant, les médias peuvent représenter une menace et un danger pour la démocratie partisane. En effet, les questions de transparence, d'indépendance, de financement, de pluralité des opinions, de fonctionnement des médias et des rapports qu'ils entretiennent avec les politiques sont au centre des enjeux qui affectent la démocratie représentative moderne.

La question de l'indépendance des médias sur les plans du financement et du fonctionnement est très primordiale dans toute démocratie car cette question est consubstantielle à celle du traitement et du risque de manipulation de l'information. Le financement des médias par des capitaux privés et la concentration financière dans le monde des médias altèrent leur indépendance et peuvent modifier et manipuler l'information en fonction des intérêts des bailleurs de fond et, ainsi, peser sur le fonctionnement démocratique.

L'impact de la pénétration des groupes financiers dans le monde des médias s'observe à travers l'uniformisation de l'information. Cela pose la question du pluralisme des médias qui n'est pas synonyme de pluralité d'opinion et de diversité de traitement de l'information. D'une part, l'importance des **médias** pour une élection pose aussi la

question de l'égalité d'accès entre les candidats. En effet, les candidats à une élection dite « démocratique » ne sont pas toujours traités sur le même pied d'égalité.

Le fonctionnement des médias affecte aussi le jeu démocratique. En effet, il y a un jeu triangulaire entre hommes politiques /opinion publique et médias : les médias reflètent autant qu'ils forment les phénomènes de société (31). Les hommes politiques dépendent des médias et du format qu'ils imposent (32). Les impératifs de l'audience laissent peu de place au débat démocratique. En effet, il y a une tendance à simplifier les débats. Les impératifs de marketing médiatique façonnent également le discours des hommes politiques qui s'adaptent à l'état de l'opinion sans tenir compte des convictions. Ainsi, l'émotivité prend place au lieu de la rationalité. Certains n'hésitent pas à parler, à cet effet, de « démocratie d'émotion »(33) D'ailleurs, le développement des médias de masse, la télévision en particulier, a abouti à une démobilisation inattendue de nos sociétés, tant sur un plan politique que, plus profondément, civique.

D'autre part, le capitalisme financiarisé et globalisé est aussi un facteur qui joue contre la démocratie représentative moderne. La crise de la démocratie moderne ne peut être appréhendée sans tenir compte du contexte de globalisation dans lequel elle évolue. En effet, le phénomène de la globalisation qui est, foncièrement, financière et économique a impacté sur l'exercice du pouvoir politique au sein des Etats-nations. Ce dernier n'est pas, dans la pratique, du ressort de l'Etat-nation, c'est-à-dire que les décisions qui touchent à la souveraineté nationale, dans un grand nombre de pays, ne sont plus du ressort du pouvoir politique national mais elles sont « transférées » à des institutions supranationales. Il s'agit des questions importantes relatives à la défense nationale, à la monnaie et aux questions liées à la géopolitique et à la géo économie. Les partis politiques, même ceux au pouvoir, sont ainsi dans l'incapacité de décider en toute indépendance autour de ces questions qui touchent les intérêts nationaux vitaux.

En effet, pour le néolibéralisme le fonctionnement naturellement bon du marché rend inutile et même dangereuse la volonté politique (35). Comme l'écrit, d'ailleurs, Noam CHOMSKY, qui s'est intéressé à l'impact du capitalisme sur la démocratie, « *La libéralisation financière propage ses effets bien au-delà de l'économie. On sait depuis longtemps que c'est aussi une arme puissante contre la démocratie. La libre circulation des capitaux crée ce que certains ont appelé un « parlement virtuel » des investisseurs et des prêteurs, qui suivent de près les décisions prises par les gouvernements et « votent » contre elles lorsqu'elles sont considérées comme irrationnelles. C'est-à-dire lorsqu'elles bénéficient aux peuples plutôt qu'aux cercles restreints des puissances du secteur privé.* » (36).

Ainsi, la « volonté générale » que les partis politiques concourent à représenter dans une démocratie représentative se trouve « confisquée » par de « puissantes minorités agissantes » qui représentent leurs intérêts privés. En effet, la « volonté générale » nationale est de plus en plus limitée par d'autres pouvoirs nationaux ou internationaux de régulation économique et sociale(37).

Les groupes de pressions et d'intérêts peuvent aussi affecter le « cœur de la démocratie » et fausser le jeu démocratique. À cet effet, aux Etats-Unis d'Amérique, la Cour Suprême a rendu, le 21 janvier 2010, un jugement dans lequel elle considère que le gouvernement n'a pas le droit d'empêcher les corporations d'investir directement dans les élections. Une telle décision est perçue comme un renforcement de la mainmise des corporations sur le système politique des États-Unis (38).

Les régimes politiques en Afrique sont aussi confrontés et soumis au dictat du capitalisme financier globalisé d'où le rôle marginal des partis politiques dans ce continent. Comme l'écrit, à ce propos, Mamadou Hady DEME : « *L'alternance est donc le grand défi politique à relever, à terme, contre les conservatismes en tous genres qui ont, pour la plupart, leur centre au cœur du puissant dispositif du capitalisme monopolistique international, où ils inspirent, structurèrent et participent diversement, voire arment nombre de*

coups d'Etat, dans des Etats sans personnalité souveraine et affaiblis par la mauvaise gouvernance qui a appelé les politiques d'ajustement structurel, dans le dos de la mondialisation positive qui, a contrario, presse les dictatures à lâcher prise, en particulier par la conditionnalité de l'aide au développement – de la démocratie, entendu en un sens global qui comprend tous les aspects sous lesquels les membres d'une société sont appelés à s'épanouir ou tous les droits auxquels ils aspirent. » (39).

Conclusion :

En guise de conclusion à cette étude sur le rôle des partis politiques en démocratie, on est tenté de poser les deux questions suivantes :

- Les partis politiques sont-ils indispensables à la démocratie ?
- Et peut-on penser la démocratie sans partis politiques ou peut-on s'en passer dans une démocratie voir de les abolir ?

Ces deux questions méritent d'être posées étant donné le fossé qui sépare les perspectives théorique et pratique du rôle des partis politiques dans les régimes dits démocratiques. En effet, notre étude montre à la fois que les partis politiques ont une très mauvaise image dans l'opinion publique (40) et qu'« ils ont progressivement perdu leur monopole de représentation et de légitimité à débattre de l'intérêt général » (41).

Cependant, la démocratie et les partis politiques « sont en effet, inséparables étant donné que la démocratie ne peut fonctionner sans ces regroupements de citoyens, seuls à même d'animer le débat politique, de sélectionner des candidats, d'occuper le pouvoir politique ou d'en contester l'exercice » (42).

Donc, bien que les partis politiques connaissent une faiblesse apparente, comme cela a été démontré au cours de notre étude, ils restent tout de même indispensables à la vie démocratique. Ils sont, d'ailleurs, souvent associés au fonctionnement du régime démocratique. En effet, la seule présence de partis politiques préserve le caractère démocratique des systèmes politiques occidentaux (43).

Cependant, certains pensent que « *les partis ne sont pas consubstantiels à l'exercice de la démocratie. Ils ne sont qu'une forme historique adaptée à un certain mode de démocratie qui en a permis l'exercice, pour conforter son système. [...]. La démocratie*

représentative est le moyen de nommer les dirigeants, pour faire fonctionner le système au profit des élites ». (44)

Mais, la critique des partis, si légitime et nécessaire qu'elle soit, devra donc faire attention à ne pas aller trop loin et à ne pas reprendre la tradition des ressaisissements antidémocratiques et elle devra se garder de faire miroiter des utopies irréalisables. Le but ne doit pas être de combattre la démocratie fondée sur des partis ou même de l'abolir, mais d'en corriger certains défauts, de surmonter certaines faiblesses pour le rendre plus solide, plus efficace et aussi mieux acceptée par les citoyens » (45).

D'ailleurs, à ce propos, on peut faire certaines propositions qui vont dans le sens de l'amélioration et la consolidation du rôle primordial des partis politiques dans la démocratie moderne. Ces propositions visent à penser la démocratie partisane dans ses résultats pratiques, à savoir la transparence dans la gestion de la chose publique et la sauvegarde des intérêts des citoyens.

Cela exige qu'il y ait un renouvellement des élites au sein des formations politiques et de favoriser le primat des débats d'idées sur les querelles de personnes. En effet, Les partis politiques doivent s'attacher à faire face à la réalité et à ne plus se limiter à leur doctrine pour trouver des solutions (46). Comme il est nécessaire de s'élever au-dessus de la « partisannerie » pour penser l'intérêt public et les intérêts des citoyens pour redonner un sens au politique.

Mais tout cela requiert la nécessité de consolider une culture politique au sein des couches populaires et un rôle accru de la société civile dans le processus démocratique. En effet, comme l'affirme A. TOCQUEVILLE « *il n'y a pas de démocratie sans une société civile dynamique mais il n'y a pas de société civile dynamique sans l'engagement personnel des citoyens libres et responsables* » (47). Ainsi, « nul doute que le dynamisme de la société civile est devenu une donnée avec laquelle doit compter toute stratégie de consolidation de la démocratie » (48).

A cet effet, Jürgen HABERMAS suggère de penser un modèle démocratique alternatif entre le modèle libéral et le modèle républicain qui mette l'accent sur la capacité délibérative des citoyens

et l'organisation de procédures de discussion publique ce qui va de pair avec une revalorisation de la société civile (49).

Références

- (1) Les partis politiques dans les grandes démocraties occidentales, 1 Octobre 2012, <http://www.intellego.fr/>
- (2) Les partis politiques dans les grandes démocraties occidentales, 1 Octobre 2012, <http://www.intellego.fr/>
- (3) Voir DUVERGER Maurice, Les partis politiques, Paris, A. Colin, 1951.
- (4) La célèbre formule d'Abraham LINCOLN, le 16^e président des Etats-Unis de 1860 à 1865. Cette définition de la démocratie est reprise par certaines Constitutions comme la Contrition algérienne du 23 février 1989 dans son article 11 qui dispose que « *L'Etat puise sa légitimité et sa raison d'être dans la volonté du peuple. Sa devise est « par le peuple et pour le peuple* » et aussi par la Constitution française du 4 octobre 1958, dans son deuxième article 2.
- (5) BRAUD Philippe, Sociologie politique, Paris, LGDJ, 2000.
- (6) LANDEMORE Helene, La démocratie représentative est-elle réellement démocratique ? Texte paru dans lavedesidees.fr, le 7 mars 2008.
- (7) PAINE Thomas, Common Sense, 1776.
- (8) Au nom de l'obligation de rendre des comptes : *accountability*.
- (9) LANDEMORE Helene, La démocratie représentative est-elle réellement démocratique ? Texte paru dans lavedesidees.fr, le 7 mars 2008.
- (10) LANDEMORE Helene, La démocratie représentative est-elle réellement démocratique ? Texte paru dans lavedesidees.fr, le 7 mars 2008.
- (11) De Jean Jacques ROUSSEAU, qui est considéré un des pères de la démocratie moderne.
- (12) AKE Patrice Jean, La démocratie dans le système politique de LODJOUKROU, une alternative africaine antimoderne à la démocratie occidentale ? in Colloque "Démocratie, culture et développement à l'ère postcoloniale", année ? <http://akepatrice.wordpress.com/2008>
- (13) Le terme « démocratie représentative » était utilisé de manière plus systématique au début des années 1790, en particulier par PAINE, CONDORCET et SIEYÈS.
- (14) LANDEMORE Helene, La démocratie représentative est-elle réellement démocratique ? Texte paru dans lavedesidees.fr, le 7 mars 2008.
- (15) Appelées « Autorités administratives indépendantes ».

(16) Voir MANIN Bernard *in* LANDEMORE Helene, La démocratie représentative est-elle réellement démocratique ? Texte paru dans lavedesidees.fr, le 7 mars 2008.

(17) WEBER Max, *Le Savant et le Politique*, Paris, 2012.

(18) La notion de régime politique renvoie à l'organisation des pouvoirs publics constitutionnels. Celle de système politique, plus large, englobe le régime politique et l'ensemble des éléments permettant à celui-ci de perdurer dans une société donnée ; voir CAVAILLÉ Aude, *Quelle est la contribution des organisations politiques au fonctionnement de la démocratie ?* Voir sur internet.

(19) BRAUD Philippe, *Sociologie politique*, Paris, LGDJ, 2000.

(20) Selon l'expression de Hannah ARENDT) « Les problèmes politiques sont les problèmes de tout le monde ; les problèmes de tout le monde sont des problèmes politiques ».

(21) Il s'agit des élections primaires qui se déroulent au sein du parti. Elles peuvent être ouvertes aux sympathisants du parti ou bien fermées, c'est-à-dire qui se limitent aux seuls militants du parti.

(22) Voir MICHELS Robert, *Les partis politiques : Essais sur les tendances oligarchiques des démocraties*, Université de Bruxelles 2009.

(23) La fonction démocratique des syndicats, des partis politiques et des associations, Blog Vie associative, 12 février 2010 par Wilfrid, Compte rendu de l'atelier qui a eu lieu lors de l'université d'été d'Animafac, le 20/09/2009.

(24) WEBER Max , *Économie et société*, T.1. Paris. Éditions Plon, Agora. (1^{re} édition 1921).

(25) Voir OLIVIER Laurent, *Ambiguïtés de la démocratisation partisane en France (PS, RPR, UMP)*, *Revue française de science politique*, n° 53 (5), 2003.

(26) Voir FAUCHER-KING Florence, *Dans les partis politiques*, 1^{er} janvier 2005, *in* <http://www.revue-projet.com/articles/2005-1-dans-les-partis-politiques/>

(27) FAUCHER-KING Florence , *Dans les partis politiques*, 1^{er} janvier 2005, *in* <http://www.revue-projet.com/articles/2005-1-dans-les-partis-politiques/>

(28) L'exemple le plus éloquent en est celui de *Forza Italia* , le parti de Silvio BERLUSCONI. 1994 l'avait vu triompher sur la base d'une organisation partisane quasi-virtuelle récente et non enracinée. Dans cette victoire, avait été vue celle du quatrième pouvoir allié à l'avènement d'un nouveau leadership, déplaçant le politique hors de la sphère partisane.

(29) D'ailleurs, les premiers textes démocratiques étaient consacrés à la liberté de la presse. A titre d'exemple, le 1^{er} amendement, de 1791, de la constitution américaine de 1787 dispose que : "*Le Congrès ne fera aucune loi portant atteinte à la liberté d'expression*".

(30) Voir Entretien avec GAUCHET Marcel, *Les médias menacent-ils la démocratie ?* <http://www.revue-medias.com/>

- (31) Voir www.vie-publique.fr
- (32) A titre d'exemple la télévision conditionne qu'il faut résumer en quelques instants des problèmes complexes.
- (33) Voir dans ce sens RICHARD Michel, *La République compassionnelle*, Grasset éditeur, 2006
- (34) Entretien avec GAUCHET Marcel, *Les médias menacent-ils la démocratie ?* <http://www.revue-medias.com/>
- (35) ROSANVALLON Pierre, *La légitimité démocratique : impartialité, réflexivité, proximité*, Seuil, édition 2008
- (36) CHOMSKY Noam, *Le capitalisme contre la démocratie*, *Irish Times* (Irlande), 14/10/2008.
- (37) ROSANVALLON Pierre, *La légitimité démocratique : impartialité, réflexivité, proximité*, Seuil, édition 2008
- (38) Voir CHOMSKY Noam, *La prise de contrôle de la démocratie par les Corporations*, *These Times*, 3 février 2010.
- (39) Voir DEME Mamadou Hady, *Du rôle de la société civile pour une consolidation de la démocratie participative au Sénégal*, Université Gaston Berger de Saint-Louis - Maîtrise 2008.
- (40) Il suffit de consulter, dans le cas des pays européens, les résultats des sondages Eurobaromètre, qui montrent des faibles taux de confiance des citoyens européens dans leur classe politique
- (41) KONE, Arnaud (2001), *Rôle et place des Partis politique en Démocratie*, http://base.afrique-gouvernance.net/fr/corpus_dph/fiche-dph-98.html
- (42) BOUTIN Christophe, ROUVILLOIS Frédéric (sous la direction), *Partis politiques et démocratie : inséparables mais incompatibles ?*, collection ; combats pour la liberté de l'esprit, 2005
- (43) KONE, Arnaud (2001), *Rôle et place des Partis politique en Démocratie*, http://base.afrique-gouvernance.net/fr/corpus_dph/fiche-dph-98.html
- (44) DENEUX Gérard, *Les Partis politiques sont-ils nécessaires à la démocratie ?* le 20 novembre 2002, <http://amd.belfort.free.fr/24partis.htm>.
- (45) KIMMEL Adolf, *De la crise des partis à la crise de la démocratie ?* *Revue Pouvoir* n° 66, 1993 p. 131.
- (46) *La fonction démocratique des syndicats, des partis politiques et des associations*, Blog Vie associative, 12 février 2010 par Wilfrid, *Compte rendu de l'atelier qui a eu lieu lors de l'université d'été d'Animafac*, le 20/09/2009.
- (47) TOCQUEVILLE A., *De la démocratie en Amérique*, Tome II, Gallimard, 1986.

(48) DEME Mamadou Hady, Du rôle de la société civile pour une consolidation de la démocratie participative au Sénégal, Université Gaston Berger de Saint-Louis - Maitrise 2008.

(49) Voir HABERMAS J., Droit et démocratie, Paris, Gallimard, 1997.